

RAPPORT ANNUEL 2023

“ LA PIERRE N'A POINT D'ESPOIR D'ÊTRE AUTRE CHOSE QU'UNE PIERRE.
MAIS, DE COLLABORER, ELLE S'ASSEMBLE ET DEVIENT TEMPLE. ”

Antoine de Saint-Exupéry



Association cantonale des institutions
pour personnes avec handicap



Sommaire

01. / L'avenir s'annonce prometteur !

L'édito de Jérôme Laederach, Ludovic Jaugey, Patrick Rossetti,

02. / La formation des professionnels de demain : zoom sur la FPRa

05. / Le lien avec la Romandie et le national

06. / La nouvelle gouvernance d'INSOS Genève s'enracine

08. / La déclaration sexualité présentée dans le cadre des sorties Relax

09. / INSOS Genève représente les intérêts des membres auprès du politique

11. / INSOS Genève – des actions concrètes pour la formation

12. / Les finances de l'association

13. / Les organes d'INSOS geneve

L'avenir s'annonce prometteur !

Avec en toile de fond la mise en œuvre par ses membres des droits fondamentaux des personnes en situation de handicap, sa délicate articulation avec les directives cantonales du secteur, des enjeux impactant la qualité de l'accompagnement tels que la pénurie du personnel, INSOS Genève s'inscrit comme un acteur fort de la politique cantonale du handicap.

La faïtière continue à représenter activement les intérêts de ses membres auprès des instances politiques et est de plus en plus engagée dans des initiatives et collaborations qui témoignent de sa vision inclusive. Nous sommes particulièrement fiers de notre partenariat avec la Haute École de Santé de Genève et l'ORTA santé-social, qui a permis de former près de 400 collaborateurs à l'administration et la distribution des médicaments. Ces formations, essentielles pour la qualité des soins mais qui doit s'articuler avec le domaine socio-éducatif, illustrent notre engagement à fournir un soutien continu

et adapté aux besoins des institutions et des professionnels.

Notre engagement ne s'arrête pas à nos membres et nous maintenons nos passerelles cantonales avec l'AGOEER et la FEGEMS, et nationales avec INSOS Suisse pour renforcer nos démarches sur des enjeux communs. Ces initiatives montrent que la collaboration est essentielle pour faire avancer notre cause et améliorer les pratiques dans les établissements pour personnes en situation de handicap.

La nouvelle gouvernance de notre faïtière mise en place cette année s'enracine profondément dans nos valeurs. Le comité, réélu à l'unanimité, se compose de membres dévoués qui poursuivent les chantiers entamés, notamment celui de la gouvernance. L'organisation en commissions thématiques dès 2024 permettra une implication encore plus forte des membres de terrain, renforçant ainsi notre efficacité et notre cohésion.

L'avenir s'annonce prometteur avec des projets ambitieux comme les projets immobiliers du quartier Praille-Accacias-Vernets, où nous veillerons à l'inclusion de nos membres.

INSOS Genève reste déterminée à défendre les droits et les intérêts des personnes en situation de handicap, à promouvoir des parcours de vie cohérents et autodéterminés, et à bâtir une société plus inclusive pour tous.

Merci à tous nos partenaires, collaborateurs et membres pour leur engagement indéfectible. Ensemble, nous continuerons à bâtir un avenir meilleur et plus inclusif.

Jérôme Laederach
Président d'INSOS Genève
Ludovic Jaugey
Vice-président
Patrick Rossetti
Vice-président

La formation des professionnels de demain : zoom sur la FPra

INSOS Genève accorde une grande importance à la formation, notamment des jeunes.

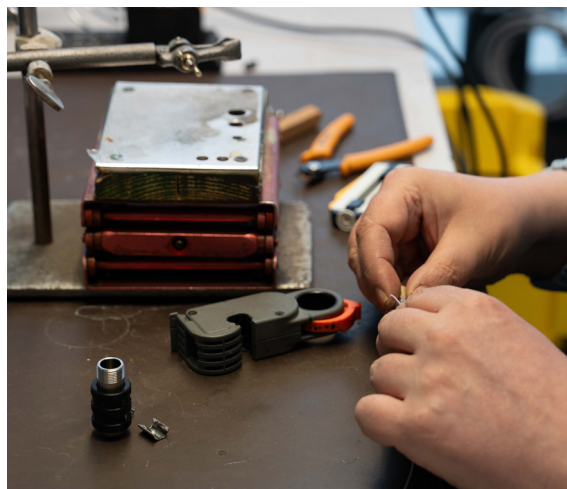
Dans le cadre de la politique cantonale sur l'apprentissage, INSOS Genève défend la reconnaissance de la formation pratique (FPra) comme tremplin pour les jeunes. Pour qu'ils puissent apprendre à leur rythme et finir par rejoindre les filières AFP ou CFC.

La Formation pratique FPra est un label INSOS (Suisse). C'est une formation professionnelle initiale de deux ans qui est accessible aux jeunes qui ont des difficultés d'apprentissage et du potentiel. Cette première étape peut se poursuivre avec une AFP ou un CFC.

PRO, entreprise humaine offre des formations certifiantes dans son Centre de formation interne INSOS, notamment des FPra INSOS dans des métiers aussi divers que la logistique, le transport, l'intendance, la restauration, la cuisine, mais aussi la menuiserie, le montage mécanique et électrique et bien d'autres encore. Les apprentis ont l'embarras du choix.

Nous donnons la parole à un maître d'apprentissage, Bruno Letrun, chef d'équipe à la menuiserie de PRO, entreprise humaine.

PRO est une entreprise active notamment dans la formation pour personnes présentant des difficultés de santé ou issues de parcours migratoire. Dans ce cadre, PRO offre une formation FPra en menuiserie. Les jeunes ont majoritairement entre 16 et 22 ans.



Quels sont les avantages de la FPra ?

La FPra est une formation qui propose un cadre structuré alliant enseignement pratique, acquisition de compétences métiers et suivi scolaire. Le cursus contient notamment 8 heures par semaine dédiées à l'acquisition de connaissances scolaires, théoriques et de culture générale ; des connaissances essentielles pour la pratique de leur futur métier.

La FPra est une formation au bénéfice d'une relative flexibilité qui permet d'évaluer et d'orienter l'apprenti. Un cursus en FPra menuiserie se déroule d'ordinaire sur deux ans, mais le passage en AFP est possible dès la fin de la première année si les compétences nécessaires sont atteintes.

La FPra peut être vue comme une très bonne préparation à l'AFP. On constate que les jeunes ayant connu des difficultés dans leur parcours scolaire ont un meilleur taux de réussite en AFP après avoir réalisé une FPra. Pour certains

jeunes qui n'ont pas fini le cycle d'orientation, la FPra représente la possibilité de mettre un pied dans le monde professionnel pour la première fois.

Quelles compétences sont essentielles et que va-t-on apprendre en FPra ?

Un atelier de menuiserie est constitué de nombreuses machines qu'il faut apprendre à manier. Le premier mot d'ordre qui est transmis en FPra menuiserie est lié à la sécurité. Nous enseignons ensuite le vocabulaire propre aux outils manuels et aux machines, pour faciliter la communication avec les collègues et éventuellement avec les clients. Nous entraînons la vision 3D des apprentis et développons leurs compétences en géométrie et en calcul. PRO est très proche d'une entreprise du premier marché de l'emploi, avec de véritables clients ; la FPRA permet donc aux jeunes d'être pleinement immergés dans le monde professionnel.

Quelles autres compétences doivent-ils aussi acquérir ?

Via des cours de soutien dispensés chez PRO, la FPra permet d'acquérir des connaissances en mathématiques, en français, en informatique, en sport et en culture générale. Les compétences transversales sont également nécessaires : il s'agit d'être capable

d'interagir avec les collègues, avec les clients, de pouvoir s'adapter aux différentes situations de la vie d'une entreprise. On apprend également à s'adapter à une culture d'entreprise ainsi qu'aux us et coutumes du monde du travail en Suisse.

Quelle différence y a-t-il avec une entreprise du premier marché de l'emploi ?

Les horaires sont adaptés en fonction des atteintes à la santé des apprentis et de leur rythme. Les formateurs métier ont souvent une vraie vocation d'accompagnement ainsi que de l'empathie. Nous essayons également de les préparer à certaines démarches administratives auxquelles ils peuvent être amenés à être confrontés par la suite. Par exemple, la partie scolaire de l'AFP menuiserie se trouve obligatoirement à Martigny. Les jeunes vont donc devoir y trouver un logement et s'organiser pour se rendre aux cours interentreprises. Cela demande une certaine autonomie à laquelle on essaye de les préparer. Il s'agit de les accompagner avec bienveillance et sans complaisance.

Est-ce que vous voyez une évolution chez les apprentis pendant la FPra ?

L'évolution est clairement visible : bien évidemment, il y a des échecs, mais on constate beaucoup de progrès.

Que constatez-vous par ailleurs ?

Les exigences du premier marché de l'emploi se durcissent, alors que l'on constate de plus en plus de difficultés chez certains jeunes. Le monde évolue. En menuiserie, les machines à commandes numériques ont investi nos ateliers. Il faut être capable de maîtriser au moins un peu d'informatique et de géométrie. En menuiserie, nous travaillons quotidiennement sur des tableaux Excel, des plans qu'il faut savoir déchiffrer. Il faut savoir lire, comprendre, assimiler, convertir les unités. La vision 3D ainsi que des notions de géométrie sont cruciales. Or, c'est



souvent au secondaire que l'on acquiert ces compétences ; nous essayons donc de former les apprentis au mieux sur tous ces aspects.

Dans quels métiers peuvent-ils se former chez PRO ?

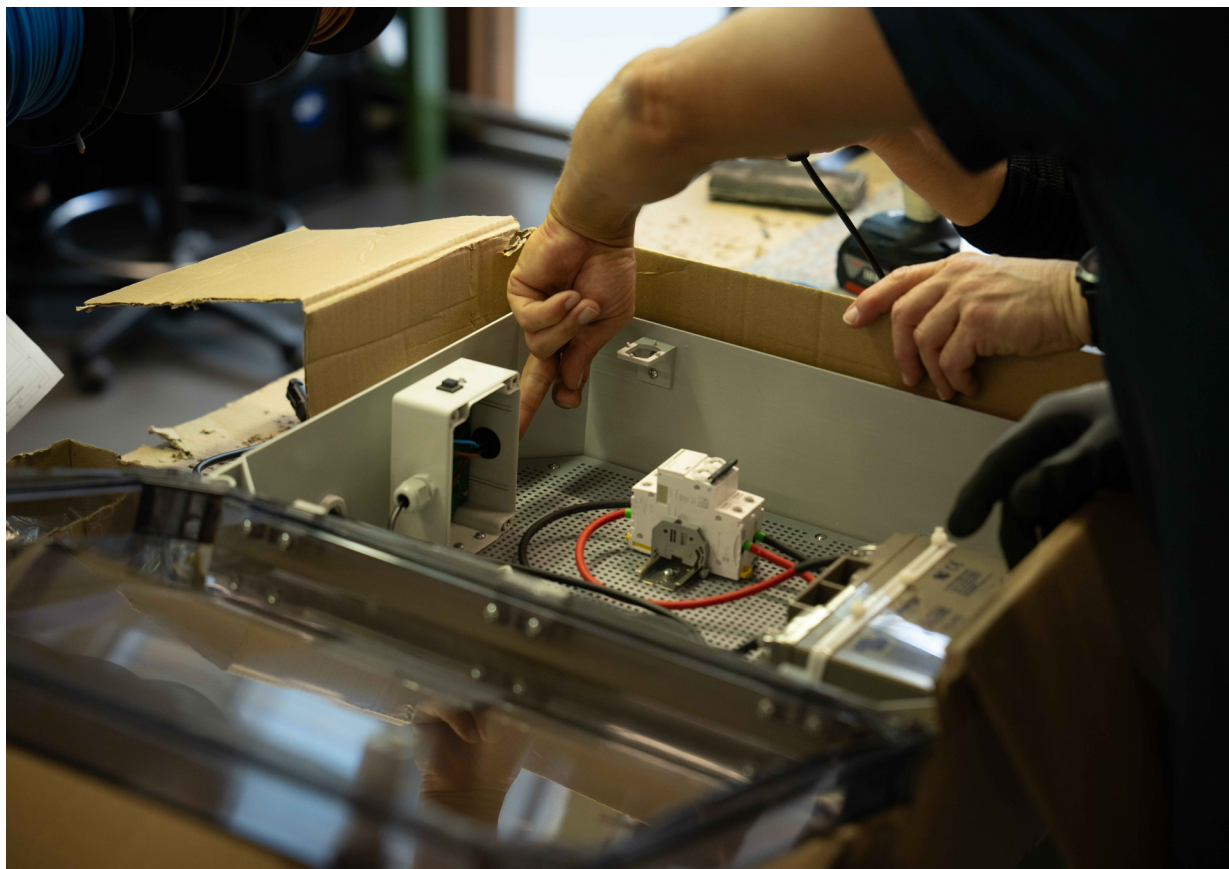
PRO dispense des FPra en informatique, médiamatique, menuiserie, logistique, cuisine, industrie (assemblage, conditionnement, emballage, mécanique et gravure) transport, nettoyage de bâtiment, pâtisserie/boulangerie/confiserie et travail de bureau.

Que vivent-ils au quotidien ? Comment est organisée leur formation ?

La FPra menuiserie est structurée à travers une alternance entre du travail en production, des cours de soutien scolaire (en salle de théorie) ou pratique (en atelier). Selon les apprentis, on varie les exercices et on augmente les difficultés petit à petit, en fonction de leurs capacités différenciées dans leur diagnostic.

Quelle est votre conviction en encadrant ces jeunes ?

Je crois en mes apprentis et je voudrais leur donner encore plus de mon temps. Je perçois des choses qu'on ne peut percevoir que



sur le terrain. Le formateur métier ne peut pas se cantonner uniquement à la partie professionnelle, mais considère la personne dans son ensemble. Par exemple, si un jeune est chroniquement en retard, on sanctionne tout en cherchant également à comprendre pourquoi. Lorsque je constate que ce n'est plus de mon ressort, je passe le relai à son

conseiller en formation qui prendra les mesures nécessaires. Il faut peut-être contacter le réseau de l'apprenti et regarder du côté de la famille. L'empathie et la bienveillance font partie de ce métier. Il ne s'agit pas d'infantiliser, mais d'accompagner.

Les liens avec la Romandie et le national

INSOS Genève échange régulièrement avec les associations cantonales et nationales, à l'instar de la journée d'échanges organisée en collaboration avec INSOS Suisse, l'AVOP¹, l'AVIP², ARTISET³ et YOUVITA⁴ sur la thématique **Partager et valoriser les pratiques de mise en oeuvre de la CDPH par les établissements romands pour personnes en situation de handicap.**

Les intervenants ont pu présenter leurs projets comme celui de la **Représentation des pairs au conseil de Fondation des Eglantines à Vevey**, celui de la **Formation de base à la vie affective et sexuelle par les pairs à la Fondation Eben-Hezer à Lausanne.**

Genève a deux projets majeurs :

- 1) **Rendre accessibles les votations aux personnes ayant des incapacités par les EPI,**
- 2) **Création de l'association d'habitants « les Sureaux », par la Fondation Ensemble et la CODHA, Coopérative de l'Habitat associatif à Genève.**

Autant de projets ponctués par des ateliers participatifs. C'est non seulement une occasion de partager les pratiques et les visions mais aussi de continuer à inclure les personnes en situation de handicap dans ces journées de réflexions. Elles ont participé à la présentation des projets et coanimé des ateliers !

INSOS Genève, avec l'AGOEER, a reçu l'AVOP en fin d'année. Ce fut l'occasion de rencontrer son nouveau secrétaire général, **Olivier Salamin**, et de se rendre compte que les enjeux communs sont nombreux. INSOS Genève va poursuivre cette collaboration avec la Romandie par des rencontres périodiques entre l'AVIP, l'INFR⁵ et l'AVOP en 2024.

Enfin, la responsable associative de notre association continue ses travaux avec YOUVITA, puisqu'elle siège au Conseil de branche. YOUVITA représente la jeunesse, certes, mais INSOS Genève n'oublie pas le travail de lien avec les organismes, notamment ceux de l'AGOEER, qui s'occupent de cette population, et l'importance de la thématique de la transition mineurs-majeurs. Pour cela, les organisations doivent se connaître entre elles, se rencontrer et comprendre leurs prestations respectives. Ce afin que les jeunes accueillis aujourd'hui puissent poursuivre leur chemin de vie dans une organisation pour adultes, s'ils en ont encore besoin, et surtout dans un secteur qui offre des possibilités de parcours de vie cohérents, autodéterminés et les plus autonomes possibles.

¹ Association vaudoise des organisations privées pour personnes en difficulté

² Association valaisanne des institutions en faveur des personnes en difficulté

³ Fédération des prestataires de services pour les personnes ayant besoin de soutien

⁴ L'association de branche des prestataires de services pour les enfants et les jeunes

⁵ Association fribourgeoise des institutions spécialisées

La nouvelle gouvernance d'INSOS Genève s'enracine

2023 marque l'élection des membres du comité qui a lieu tous les deux ans.



À l'unanimité, l'assemblée générale a réélu les membres du comité qui se sont présentés in corpore, avant tout afin de pouvoir poursuivre les chantiers entamés, et notamment celui de la gouvernance.

Le comité d'INSOS Genève est ainsi composé pour la période 2023-2025 de, et par ordre alphabétique :

Yann Biollay, directeur général d'Argos

Magali Ginet Babel, directrice générale des Etablissements publics pour l'intégration

Ivan Haro, directeur général de PRO, entreprise humaine

Ludovic Jaugey, directeur général de Foyer Hancicap**

*président

**vice-président

Grégoire Labhardt, directeur général de Cap Loisirs

Jérôme Laederach, directeur général d'Ensemble*

Patrick L'Hôte, directeur général de la Sgipa

Patrick Rossetti, directeur du Centre Espoir**

Qu'ils soient ici remerciés pour leur précieux engagement.

INSOS Genève a poursuivi la réflexion en 2023, notamment sur sa propre structure, encore largement basée sur le volontariat, avec un rôle important joué par les membres du Comité. C'est pourquoi une organisation en commissions thématiques va se mettre en place en 2024. Les membres du comité auront la responsabilité des commissions, mais seront aidés dans leur travail par des personnes de terrain, concernées et connaissant bien la thématique.

Un bel exemple de commission thématique est le **Groupe de communication inter-institutionnelle**, qui réunit les responsables ou chargés de communication des EPH. Ces professionnels se réunissent toutes les 6 semaines environs autour d'un « Petit-déj-comm » d'une heure, avec Ludovic Jaugey et la responsable associative. Cette dernière reçoit ainsi un vrai soutien pour les questions de communication, ce groupe étant très dynamique, inventif et solidaire.

Ou encore celui de www.unjobpourmoi.ch, une autre collaboration exemplaire entre professionnels de terrain qui ont décidé de monter un site internet de type Jobup. Les fonctionnalités sont les mêmes, on peut se créer des alertes mails ou rentrer des filtres pour affiner sa recherche d'emploi, mais la navigation est plus simple (moins de clicks) et le langage et l'accessibilité générale du site sont plus fluides. Le but est que des personnes en réinsertion ou en formation pratique puissent être autonomes dans leur recherche d'emploi par le biais d'un outil informatique plus aisément abordable. Le travail sur ce projet et la recherche de fonds se feront en 2024. Ce groupe est constitué de professionnels de terrain de tous les EPH, c'est donc un projet INSOS Genève totalement collectif.

Ces deux groupes de travail sont la parfaite démonstration que si les bonnes personnes se réunissent, le travail est très grandement facilité, les idées surgissent, l'entre-aide se met en place et des projets concrets voient le jour.

INSOS Genève est ainsi confortée dans son choix de travailler par commissions, qui sera concrètement mis en place tout au long de 2024.

Il était important qu'INSOS Genève soit bien enracinée, avec une vision claire, 2023 étant l'année d'un Conseil d'Etat renouvelé et d'un Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales réorganisé, avec la nomination de Monsieur Bernard Favre comme directeur du pôle handicap. Les chantiers à mener en collaboration avec l'OAIS seront entamés en 2024 et les premiers jalons de l'articulation entre les commissions et cet office posés, notamment dans le cadre des priorités handicap 2023-2027 du Département de la cohésion sociale qui ont été présentées à INSOS Genève.

Parallèlement, la migration vers la suite Office 365 a été mise en place. C'est un aspect de la gouvernance important, puisque les commissions et groupes de travail se dotent ainsi d'outils informatiques performants qui



leur permettront une collaboration plus fluide par le biais de Teams et Sharepoint. Ce travail s'est fait en collaboration avec l'AGOEER afin de poursuivre le traitement de certaines thématiques de façon transversale.

La Déclaration Sexualité présentée dans le cadre des sorties Relax



“ C’est votre vie amoureuse et sexuelle. Les autres personnes ne peuvent pas décider à votre place. Cela s’appelle : un droit strictement personnel. ”

Extrait de la Déclaration sexualité

Disponible sur notre site : <https://insos-geneve.ch/declaration-sexualite-et-handicap/>

Dans le cadre de la **présentation de saison des sorties Relax 2023-2024** de l'association Out of the Box, qui s'est déroulée au Théâtre Am Stram Gram le 30 septembre, INSOS Genève a eu le privilège de présenter la Déclaration Sexualité et Handicap.

Cette présentation s'est faite juste avant la représentation Relax du spectacle « Dégueu » de la Cie Mokett. Ce spectacle s'adresse au jeune public comme aux adultes et aborde les thèmes de la sexualité et de l'amour de manière humoristique et pédagogique.

Cette présentation de la **Déclaration Sexualité et Handicap** a été l'occasion de rappeler que l'objectif n'est pas de rendre ce qui s'y trouve obligatoire.

Le but est avant tout de travailler sur la posture professionnelle, mais aussi sur notre posture à toutes et tous, afin de prendre un engagement personnel fort.

Un engagement pour nous rappeler que les personnes en situation de handicap ont **le droit à une vie affective et sexuelle autonome et autodéterminée.**

Qu'elles doivent pouvoir **obtenir de l'aide si elles le souhaitent**, qu'elles ont le droit au **respect de leur sphère privée, à une approche positive face à leurs demandes**, qu'elles ont le droit de **s'exprimer librement, sans jugement et dans un climat de confiance.**

Les institutions s'y engagent. Avec conviction.

Une version audio du texte a été enregistrée et sera bientôt disponible sur le site d'INSOS Genève. La Déclaration Sexualité et Handicap est un document écrit et n'est, de ce fait, pas totalement accessible à tous. Une version audio est ainsi nécessaire pour en faire un document à la portée de tout le monde. L'enregistrement s'est fait avec deux personnes en situation de handicap qui, elles, sont à l'aise avec le texte écrit et qui ont donné de leur précieux temps pour lire les différents chapitres. Qu'elles soient ici chaleureusement remerciées.

INSOS Genève représente les intérêts des membres auprès du politique

Dans le cadre du règlement d'application de la loi sur la santé, entré en vigueur le 2 juin 2021, INSOS Genève a travaillé en étroite collaboration avec l'Office cantonal de la santé (OCS), anciennement Direction générale de la Santé (DGS), sur la question des actes médicaux délégués dans le cadre d'établissement socio-éducatifs comme les EPH. Il est bon de rappeler que cet enjeu ne touche pas uniquement les lieux qui hébergent, mais également ceux qui s'occupent de l'accueil de jour ou des loisirs. **Un concept de délégation des soins commun** a été remis à l'OCS. En collaboration avec cet office et la HES-SO, **les contenus de formation** ont été ajustés afin que les collaborateurs amenés à distribuer et/ou à aider à la prise de médicaments soient au clair sur les points de vigilance et se sentent en sécurité pour le faire. La volumétrie des modules a pu être augmentée et le projet de formation des formateurs au sein des EPH a été mis en place.

INSOS Genève est aussi en contact régulier avec des acteurs comme **RésHange**, **l'Imad**

ou les HUG afin que la prise en soin des personnes en situation de handicap, lorsqu'elle doit avoir lieu, se passe de façon fluide et pour s'assurer que les EPH disposent toujours des dernières informations utiles.

Le Service de contrôle des prestations socio-éducatives (SCOPSE), mis sur pied par le Canton, a été lancé en janvier. Il a pour mission de s'assurer de la qualité des prestations réalisées par les EPH et les structures associatives et de loisirs. Cette nouvelle instance fait suite à la motion 2560 pour un véritable contrôle de la qualité de vie en institution pour les personnes en situation de handicap, et est née notamment à la demande des associations de proches. INSOS Genève est représentée dans le cadre d'un groupe de travail restreint par deux membres du comité, **Yann Biollay** et **Grégoire Labhardt**. INSOS Genève travaille à la reconnaissance du fait que les EPH sont des lieux de vie et non de santé. La qualité doit être contrôlée, elle doit être optimale, mais la vie privée des résidents doit être

la priorité, leur sphère de vie doit absolument être respectée.

Le projet RePAIR (Révision de la protection de l'adulte pour l'avenir) a été lancé en avril 2022. INSOS Genève y est représentée dans le groupe de travail qui traite de l'axe du handicap par **Ivan Haro**, membre du comité. Les conclusions générales de ce projet qui vise à définir l'avenir du Service de la protection de l'adulte (SPAd) doivent être rendues à l'horizon 2025-2026.

Les travaux sur l'Objectivation du financement des EPH (OFE) suit son cours, en collaboration avec l'OAIS et les acteurs concernés.

Enfin, le travail sur la question de **l'Allocation unique de vie chère**, allocation dont le Conseil d'Etat fixe le taux et que les membres de l'AGOEER versent à leurs collaborateurs concernés pour compenser le renchérissement de la vie, a occupé une partie des discussions. Les faitières cantonales se sont réunies, soit la

FEGEMS⁶, l'AGEMS⁷, L'AGOEER et INSOS Genève pour soutenir leurs membres et s'assurer de la compensation de ces coûts de masse salariale par l'Etat. Les secteurs sont différents, EMS, handicap, enfance et jeunesse, mais de nombreuses transversalités existent et INSOS Genève s'inscrit dans le travail en réseau, au niveau national et cantonal.

2024 s'annonce prometteuse, avec notamment le projet **Praille-Accacias-Vernets**, projet gigantesque de transformation urbaine de l'agglomération genevoise pour lequel INSOS Genève devra s'assurer de l'inclusion de ses membres et du cap de mixité sociale souhaité de la part du Canton.



⁶ Fédération genevoise des établissements médico-sociaux

⁷ Association genevoise des établissements médico-sociaux

INSOS Genève – des actions concrètes pour la formation

Depuis 2017 où le **partenariat avec la Haute Ecole de Santé de Genève (HEdS)** a démarré, ce sont près de 400 collaborateurs qui ont été formés dans la Connaissance des médicaments : administration et distribution. Le partenariat s'est poursuivi en 2023, les formations ont été multipliées et leur contenu affiné.

Dans le cadre du **Programme cantonal genevois de développement des soins palliatifs 2020-2023** INSOS Genève a continué à alimenter la réflexion consacrée au développement de la formation pré- et post-grade. La formation de sensibilisation aux soins palliatifs, avec des modules proposés en e-learning ou sur site aux HUG, a été mise en place et est très largement soutenue par l'OAIS, que nous remercions vivement. La HEdS gère les inscriptions et veille, en collaboration avec le secrétariat associatif, à ce que les places soient attribuées de façon équitable entre les institutions. Le partenariat entre INSOS Genève et la HEdS s'avère ainsi excellent à plus d'un titre.

Par le biais d'**Ivan Haro**, membre du comité, INSOS Genève a continué les réflexions au sein de la **Commission transversale sur l'apprentissage de l'État de Genève** pour déterminer les objectifs de la politique cantonale en matière d'apprentissage. INSOS Genève est toujours aussi engagée pour la reconnaissance des formations non-certifiantes, comme la FPra⁸, cœur de mission de beaucoup d'EPH. Rappelons que ces formations sont essentielles car elles permettent aux jeunes ou aux personnes qui présentent des difficultés d'apprentissage ou d'insertion de se former à leur rythme et, dans 50% des cas, à raccrocher le cursus de formation initiale AFP ou CFC. En termes d'inclusion, il est ainsi essentiel que ces formations soient reconnues car elles favorisent l'intégration professionnelle de tous.

INSOS Genève s'empare aussi de thématiques comme la formation des Maîtres socio-professionnels, avec certains membres qui ont mis en place des formations thématiques au sein de leur institution (ou du groupe de travail),

pour compléter l'offre existante et former les collaborateurs de façon plus ciblée.

L'Association Krysalia, crée par les fondations Aigues-Vertes, Clair Bois, Ensemble, Foyer Handicap et Sgipa, continue à développer des formations inter-institutions qui ont pour objectif de développer l'expertise des collaborateurs dans leur postures et les compétences qu'ils peuvent apporter aux personnes accompagnées.

⁸ La Formation pratique FPra est une formation professionnelle initiale de 2 ans. Elle se positionne au-dessous des formations professionnelles initiales qui débouchent sur une attestation fédérale reconnue (AFP, CFC). www.INSOS.ch/Formation-FPra/La-FPra-en-bref/PXFSE/?lang=fr

Les Finances de l'association

Bilan de l'exercice 2023

Bilan au 31 décembre	2023	2022
ACTIF	CHF	CHF
Actif Circulant		
Trésorerie		
Poste		
Actifs de régulation	273 154,59	260 828,40
Total des actifs circulants	0,00	750,00
TOTAL DE L'ACTIF	273 154,59	261 578,40
	273 154,59	261 578,40
PASSIF (CHF)		
Capitaux étrangers à court à terme		
Passifs de régularisation	63 574,40	62 355,80
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	63 574,40	62 355,80
Capitaux propres		
Capital	149 222,60	169 989,03
Fonds affectés besoins urgents	50 000,00	50 000,00
Bénéfice (perte) de l'exercice	10 357,59	-20 766,43
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	209 580,19	199 222,60
TOTAL DU PASSIF	273 154,59	261 578,40

Les finances d'INSOS Genève

Compte de résultat 2023 (avec comparatif 2022)

	BUDGET	2023	2022
	CHF	CHF	CHF
PRODUITS			
Cotisations des membres	93 800,00	97 213,00	92 953,00
TOTAL	93 800,00	97 213,00	92 953,00

CHARGES D'EXPLOITATION

Forfait secrétariat	52 500,00	54 078,77	51 6733,65
Loyer et charges	7 000,00	6 599,40	6 205,03
Honoraires fiduciaires	2 300,00	2 154,00	2 154,00
Honoraires de conseil	7 500,00	9 497,60	5 220,75
Frais de formation	3 000,00	2 900,00	0,00
Cotisations	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Frais divers	1 500,00	1 696,10	927,05
Frais assemblées	2 500,00	1 389,99	3 370,07
Manifestations	11 500,00	1 032,00	750,00
Imprimés liés aux prestations	1 500,00	797,00	1 615,50
Livres, revues, documentation	300,00	0,00	0,00
Ports et télécom	90,00	0,00	0,00
Informatique	4 500,00	4 344,45	5 402,55
Frais de déplacement	550,00	306,10	541,60
TOTAL	96 740,00	86 795,41	79 860,20

	BUDGET	2023	2022
	CHF	CHF	CHF
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-2 940,00	10 417,59	13 092,80

Eléments extraordinaires et hors exploitation

Charge projet refonte Charte «Amour, Sexualité et Handicap»	0,00	0,00	-11 741,45
Utilisation du fonds refonte Charte «Amour, Sexualité et Handicap»	0,00	0,00	3 450,00
Charges extraordinaires	0,00	0,00	-25 000,00
	0,00	0,00	-25 000,00
Résultat net avant produits et charges financières	-2 940,00	10 417,59	-20 198,65
Charges financières	-60,00	-60,00	-567,78
	-60,00	-60,00	-567,78

Résultat de l'exercice	-3 000,00	10 357,59	-20 766,43
-------------------------------	------------------	------------------	-------------------

Commentaire sur les comptes

Laurent Bertrand, trésorier

Commentaire sur les comptes d'exploitation

Les comptes ont été audités par la fiduciaire Global Audit Services SA, Genève. Le rapport de révision est disponible auprès du secrétariat. Le montant total des cotisations pour l'année s'élève à CHF 97 213.-, un montant très légèrement supérieur à l'année précédente qui s'explique par des ouvertures de places, ce qui engendre une augmentation des masses salariales et donc du montant des cotisations (pourcentage du total AVS). Ce montant est également légèrement supérieur à la prévision budgétaire, qui était prudente.

Commentaire sur le bilan

Le montant des liquidités s'élève à CHF 273 154,59, soit une augmentation de CHF 12 326,9. Grâce à une gestion financière saine, le résultat de l'exercice se monte à CHF 10 357,59. Avec le report du résultat de l'exercice, les capitaux propres s'élèvent à CHF 209 580,19 au 31 décembre 2023.



Les organes d'INSOS Genève

L'Assemblée générale, état au 31.12.2023

ACTIFS

Philippe Dubail

AGIS

Myriam Lombardi

APAJ

Pascale Isoz Louvrier

ARCADE 84

Patrick Calabro

ARGOS

Olivier Baud, directeur a. i.

CAP LOISIRS

Grégoire Labhardt*

CENTRE-ESPOIR

Patrick Rossetti**

CENTRE SOCIAL PROTESTANT

Alain Bolle

EPI

Magali Ginet-Babel *

FONDATION AIGUES-VERTES

Laurent Bertrand *

FONDATION CLAIR BOIS

Pierre Coucourde

FONDATION ENSEMBLE

Jérôme Laederach ***

FONDATION FOYER-HANDICAP

Ludovic Jaugey**

LA COROLLE

Maxime Germain

ASSOCIATION THAÏS

Frédéric Muller

ORIF VERNIER

Stéphane Piccoli

POINT DU JOUR

Claire-Louise Denby

FONDATION PRO

Ivan Haro*

RÉALISE

Jérôme Despont

SGIPA

Patrick L'Hôte*

TRAJETS

Yann Biollay*

* Membre du comité pour la période 2023-2025

** Vice-président pour la période 2023-2025

*** Président pour la période 2023-2025

La gestion opérationnelle est assurée par **Marina Vaucher**, responsable associative.

Conception et réalisation

Fanny Forster – Pauline Lacombe

Atelier foyer-handicap, Création – Communication

Rédaction et coordination

Marina Vaucher

Edito

J.Laederach, L.Jaugey, P. Rossetti

Interview

C.Zinguinian, responsable communication ,
Pro, entreprise humaine

Crédit photos :

Les prises de vue sont de Laura Richoz et Olaf Ruffieux,
atelier Atypik, Fondation Clair Bois.

Nos remerciements vont aux fondations PRO
et Ensemble qui nous ont ouvert leurs portes.



INSOS Genève en chiffres :

Près de **4 700** collaborateurs,
dont env. **2 700** femmes et

2 000 hommes

Un ETP d'env. **2 400**

Un budget des institutions membres de plus
de **390** millions de francs

Plus de **7 000** personnes
accompagnées

INSOS GENÈVE

6, Route du Grand-Lancy

1227 Les Acacias

T 022 827 32 85

marina.vaucher@INSOS-geneve.ch

www.INSOS-geneve.ch

INSOS

Zieglerstrasse 53

3000 Berne

T 031 385 33 00

info@INSOS.ch

www.INSOS.ch

ARTISET

Zieglerstrasse 53

3007 Berne

T 031 385 33 33

info@artiset.ch